

Gendarmerie turque

Année de création : 1839

Ministère de rattachement : Ministère de l'Intérieur et
ministère de la Défense nationale

Statut du dirigeant : militaire

Adresse du siège ou de l'état-major central :
Jandarma Genel Komutanlığı Bestepe Mahallesi Alparslan
Türkler Caddesi n°55 006565 YENİMAHALLE ANKARA

Site Web : www.jandarma.gov.tr



Histoire

Après l'abolition du « corps des Janissaires »¹ de l'Empire ottoman en 1826, les organisations militaires appelées *Asakir-i-i Muntazâma Mansure*, *Asakir-i-i Muntazâma Hassa*, et, en 1834, *Asakir-i Redîfe* sont mises en place pour assurer la sécurité et l'ordre public en Anatolie et dans certaines provinces de la Roumélie.

Le terme de gendarmerie apparaît dans les décrets d'attribution publiés dans les années qui suivent la déclaration de Tanzimat en 1839². Après la Seconde Guerre russo-turque (1877-1878), le Premier ministre Mehmed Saïd Pacha fait venir des officiers français et britanniques pour moderniser les forces de l'ordre. En 1879, la gendarmerie turque reçoit son appellation actuelle de *Jandarma*. En 1908, après la « révolution des Jeunes Turcs »³, le corps poursuit sa modernisation.



¹ Les **janissaires** formaient un ordre militaire très puissant composé d'esclaves d'origine européenne et initialement de confession chrétienne avant leur conversion à l'islam, constituant l'élite de l'infanterie de l'armée ottomane à l'apogée de l'Empire.

² Les **Tanzimat** (« réorganisation » en turc ottoman) sont une ère de réformes dans l'Empire ottoman. Commencée en 1839, elle s'achève en 1876 par la promulgation de la constitution ottomane.

³ La **révolution des Jeunes-Turcs** de l'Empire ottoman en juillet 1908 est un soulèvement au cours duquel le mouvement des Jeunes-Turcs restaure la Constitution de l'Empire ottoman de 1876.

En 1909, il est rattaché au ministère de la Guerre et prend le nom de Commandement Général de la Gendarmerie (*Umum Jandarma Kumandanligi*). Durant la Première Guerre mondiale, la *Jandarma*, qui continue d'assurer la sécurité intérieure, est engagée sur tous les fronts. La loi n° 1706 du 10 juin 1930 fixe le statut juridique actuel de la *Jandarma*, son organisation et affirme sa militarité. En 1956, la loi n° 6815 étend son domaine d'action à la protection des frontières, des côtes et des eaux territoriales et à la lutte contre la contrebande. En 1968, la première unité de gendarmerie aérienne est créée à Diyarbakir. En 1974, des éléments de cette formation aérienne et de la gendarmerie mobile participent à l'invasion de Chypre.

La loi n° 2803 du 10 mars 1983 précise l'organisation de la gendarmerie turque, ses missions et de ses compétences (JO 17985 du 12/03/83, loi n° 2803). À partir de 1984, les unités de la *Jandarma* sont engagées dans la lutte contre l'organisation terroriste du PKK. En 1993, un département de gendarmerie criminelle est créé à Ankara. Des laboratoires de police scientifique sont installés à Van, en 1994, à Bursa, en 1998, et à Aydin, en 2005.

La *Jandarma* adhère à la FIEP en 1998 et devient membre observateur de la FGE, en 2010. Après un premier rattachement au ministère de l'Intérieur en 2008 dans le but d'accroître ses missions civiles, il est décidé après le coup d'Etat manqué de 2016, qu'elle lui sera entièrement subordonnée.

Aujourd'hui, outre ses missions traditionnelles, la *Jandarma* participe à la lutte contre le terrorisme et au contrôle de des frontières de la Turquie, notamment à l'Est du pays (frontières avec la Syrie et l'Irak).

Organisation

La Gendarmerie turque relève :

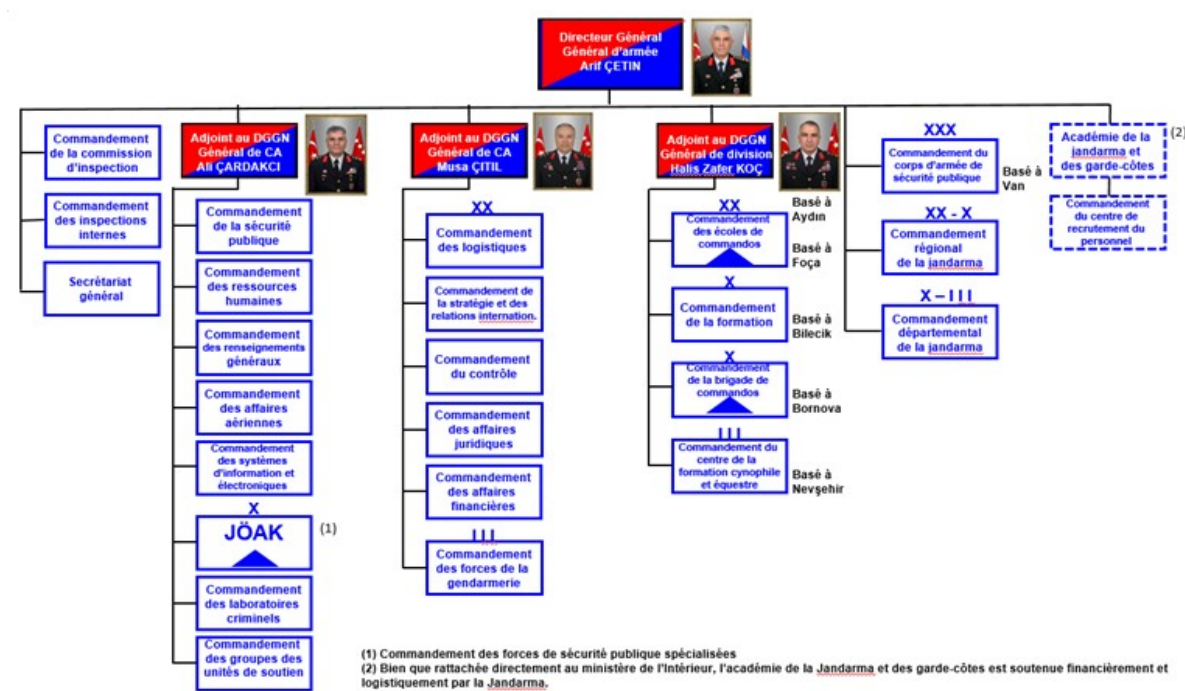
- du ministère de la Défense nationale (État-Major Général des Armées) pour la formation, l'entraînement et certaines missions définies dans les lois et règlements militaires ;
- du ministère de l'Intérieur en matière de sécurité et d'ordre public ;
- du ministère de la Justice pour les missions relevant du domaine judiciaire.

Elle fait partie des trois Forces de sécurité intérieure (les deux autres étant la Direction de la sécurité publique - police et le commandement des garde-côtes).

Organisation centrale

Le Commandement Général est situé à Ankara, capitale de la Turquie. Il comprend un quartier général et différents commandements (de la formation, de la logistique, des troupes de sécurités intérieures, des unités des forces aériennes et autres...). Cet organe est chargé d'assister le Commandant Général dans la prise de décision dans le cadre « *du commandement, du contrôle, de l'essor de l'institution et du suivi de l'exécution de ses projets* ». Il exerce son autorité sur toutes les unités régionales de gendarmerie qui ont en charge, dans leurs districts respectifs, le maintien de l'ordre et la sécurité publique. Il dispose à cette fin d'un réseau complet de communication (Jamus) et de traitement informatisé des données.

Organisation du Commandement Général :



Les centres de formation, à l'exception de l'académie de la Jandarma et des garde-côtes, sont implantés, quant à eux, en dehors de la capitale turque (Ecole de formation de commandos à Izmir, école de formation équestre et cynophile à Nevşehir au Sud Est d'Ankara)

Organisation territoriale

La *Jandarma* couvre 93 % du territoire et est compétente sur 21 % de la population (43 % en période estivale).

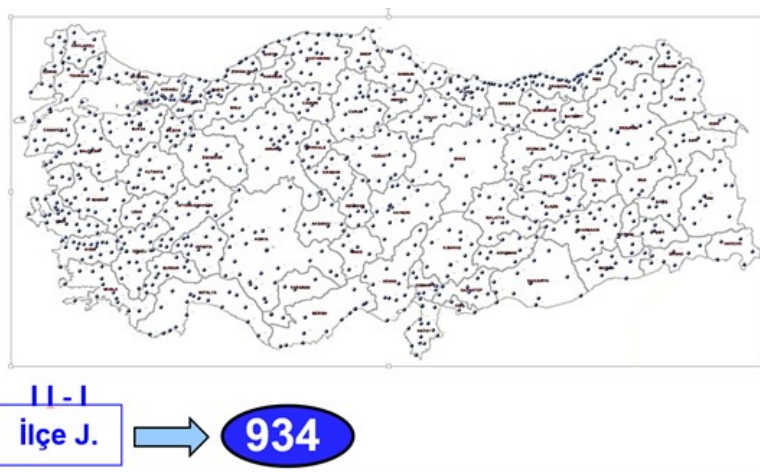
La répartition des compétences entre police et *Jandarma* repose sur les seuls critères territoriaux. Les groupements départementaux sont sous l'autorité des gouverneurs, et les compagnies sous celle des gouverneurs de districts (les gouverneurs représentent localement le ministre de l'Intérieur).

- 6 régions de gendarmerie ;
- 81 groupements de gendarmerie départementale (provinces). 16 de ces groupements sont commandés par des généraux le reste, commandés par des colonels. Chaque groupement comprend de 2 à 26 compagnies, et un escadron de commandos. Selon son importance, le groupement peut disposer d'une unité de « gardes de points sensibles » ou d'une unité de « gardes de prison ». Il peut également comprendre une unité de police judiciaire, de déminage et de maintien de l'ordre ;

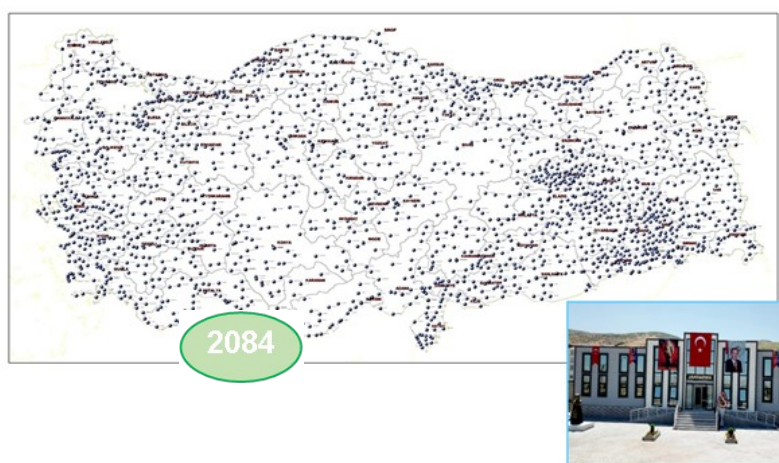


● 16 İl Jandarma Komutanı generaldir.

- 934 compagnies de gendarmerie départementale, commandées par un capitaine, un lieutenant ou par un gradé supérieur. Elles disposent de plusieurs équipes de surveillance de circulation routière ;



- 2084 brigades territoriales, commandées par un sous-officier et comprenant des appelés. Elles sont chargées de la « protection des sites et de la sécurité des villages ».

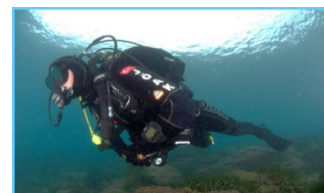


Formations spécialisées

- La gendarmerie mobile : elle est composée d'unités de réserve mobile et de régiments commandos entraînés aux opérations anti-terroristes. Les unités commando sont composées de 40 bataillons commandos, 107 compagnies commandos d'ordre public et 24 bataillons d'opérations spéciales, formés pour la lutte anti-terroriste.



- Le Jöak : il a été créé en 1999 « pour intervenir sur des incidents d'ordre public, des activités de recherche et de sauvetage qui dépassent les capacités d'intervention des autres unités de la Jandarma, nécessitant une formation spéciale, des armes, équipements et des capacités supérieures ». Il compte environ 1000 personnels.
- Le Jöak est organisé en 2 « commandements de bataillons » - commandement du bataillon des opérations spéciales, commandement du bataillon de recherche et de sauvetage -, une Direction de l'instruction et de la formation et un groupe de formation et d'entraînement cynophile.
- Le commandement du bataillon des opérations spéciales (JOPER) effectue des opérations de lutte anti-terroriste et contre la grande criminalité organisée, et s'est spécialisé dans les interventions dans les moyens de transports publics, terrestres et aériens (autocar, train et avion). Il intervient également dans le cadre du maintien de l'ordre chaque fois qu'une manifestation revêt un « caractère terroriste ». Selon la législation turque, cette caractérisation est établie à partir du moment où des individus, parmi les manifestants, ont le visage masqué, et/ou jettent des cocktails molotov ou encore, font usage d'armes à feu sur les Forces de l'ordre. Dans ce type de situation, le bataillon des opérations spéciales reçoit alors pour mission d'interpeller les auteurs de ces faits.



Le commandement du bataillon de recherche et de sauvetage (JAK) a été créé pour mener des activités de recherche et de sauvetage en milieu terrestre et subaquatique dans toutes sortes de catastrophes pouvant survenir dans le pays, d'origine naturelle ou humaine.

- Le groupe de formation et d'entraînement cynophile est chargé de former les équipes cynophiles qui seront employées par les différentes unités du Jöak, dans les domaines de la recherche de personnes, de la détection d'explosifs et de l'intervention.



- Les unités d'aviation légère : elles sont réparties en 3 groupes aériens (Ankara, Diyarbakir et Aydin) ainsi qu'une escadrille à Van, et comptent environ 60 appareils (hélicoptères et avions), dont des hélicoptères d'attaque. Les missions de cette force relèvent du soutien logistique, des opérations de sauvetage, des missions de maintien de l'ordre et de sécurité publique. Ces unités d'aviation légère constituent un élément essentiel dans la conception de manœuvre de la Jandarma, en particulier dans le cadre de la lutte contre le PKK, à l'Est du Pays. Cette formation comprend aujourd'hui plus de 900 personnels. La Jandarma, qui dispose de sa propre école de pilotage, s'est donnée pour objectif en 2023, d'augmenter les effectifs de sa formation aérienne à 1 300 personnels (dont 456 pilotes et 570 techniciens), et d'accroître sa flotte aérienne en la faisant passer à 114 appareils (hélicoptères et avions), dont 18 seront des hélicoptères d'attaque.



- Les pelotons d'intervention côtiers et fluviaux pouvant soutenir l'action des garde-côtes dans la surveillance et la lutte contre les trafics. Leur cadre d'action est toutefois davantage concentré sur les « eaux intérieures »

- Les sections de prévention contre la violence intrafamiliale et les violences faites aux femmes
- Les équipes de protection de l'environnement
- Les équipes d'investigation de scènes de crime
- Les équipes de plongeurs
- Les équipes de recherche en montagne
- Les équipes de circulation routière / motocyclistes

Elles sont engagées partout où les déplacements en véhicule sont rendus difficile en raison de l'état des routes ou de la densité du trafic routier (secteurs touristiques par exemple). Chaque équipage est composé d'un pilote et d'un passager. Les patrouilles comprennent au minimum 2 équipages.

Il existe deux types d'équipes motocycliste :

- Les équipes de circulation en charge de la surveillance du trafic routier et de la lutte contre l'insécurité routière. Elles font partie des unités de circulation « Jandarma Trafik ».
- Les équipes de sécurité publique dont la mission principale est la prévention de la délinquance. Elles ont été créées en 1996.



- Les équipes équestres

Placées sous l'autorité d'un commandant équestre, elles ont un rôle avant tout préventif. Elles sont déployées dans les secteurs touristiques. Elles peuvent également être engagées dans les dispositifs mis en place à l'occasion de grands rassemblements. Elles sont également chargées de la surveillance des zones forestières, en prévention notamment de la lutte contre les incendies. Les cavaliers sont formés au centre de formation équestre et cynophile à Nevşehir au Sud Est d'Ankara.



- Les équipes cynophiles

Ces équipes travaillent en appui des unités de sécurité publique. Elles sont formées au centre de formation équestre et cynophile à Nevşehir, au Sud Est d'Ankara. Les chiens sont spécialisés dans la recherche de produits stupéfiants, d'armes, de billets, de personnes.

Missions

La loi n° 2803 du 10 mars 1983 sur l'organisation, les missions et les compétences de la gendarmerie fixe quatre domaines de responsabilités : administratifs, judiciaires,

militaires et autres.

- Les fonctions administratives couvrent toutes les mesures de prévention pour assurer l'ordre public et la sécurité des citoyens et leurs biens, en faisant respecter la loi. Dans le cadre de ces fonctions, elle assure :
 - la protection externe des établissements pénitentiaires et des maisons d'arrêt. La Jandarma exécute cette mission au sein de 237 prisons. Elle est également chargée des transfèvements.
 - la surveillance des CRA, où sont placées les personnes en situation irrégulière (photo ci-dessous à gauche) et des centres d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile (photo ci-dessous à droite). Chaque année, la Jandarma interpelle en moyenne 1350 000 immigrants clandestins.
 - La surveillance des sites installations et sites sensibles (principaux aéroports, centrales thermiques et nucléaires, barrages hydroélectriques, oléoducs et gazoducs - 3227 km -). 3700 personnels sont affectés à cette mission.
- Les fonctions judiciaires couvrent tous les actes relatifs à la constatation des infractions, au rassemblement des preuves, à la recherche des auteurs et leur présentation à la justice.

En matière de police judiciaire, la Jandarma cherche à développer ses compétences de police technique et scientifique. Elle dispose de plusieurs laboratoires criminels qui œuvrent à partir des prélèvements réalisés par des équipes spécialisées dans les constatations judiciaires sur les scènes de crime. Depuis 1998, le laboratoire criminel central de la Jandarma fait partie de l'« *European Network of Forensic Science Institutes - ENFSI* ».

- Les fonctions militaires sont toutes les tâches édictées par les lois et règlements militaires et ordonnées par le Commandement militaire turc (missions à l'étranger essentiellement).

Toutes les autres attributions sont fixées par décret et exécutées conformément à la loi.

Personnel

La Jandarma totalise un effectif de 242 000 personnels⁴.

Son effectif a varié au cours des dix dernières années. En 2011, il est passé de 275 000 personnels à 235 000. En 2016, il s'élevait à 166 000. Cette baisse était liée au recrutement plus important de la Police nationale et à la réduction du service militaire qui est passé de 15 à 12 mois le 1^{er} janvier 2014.

Catégories de personnels et parts représentées dans l'effectif global en 2022 :

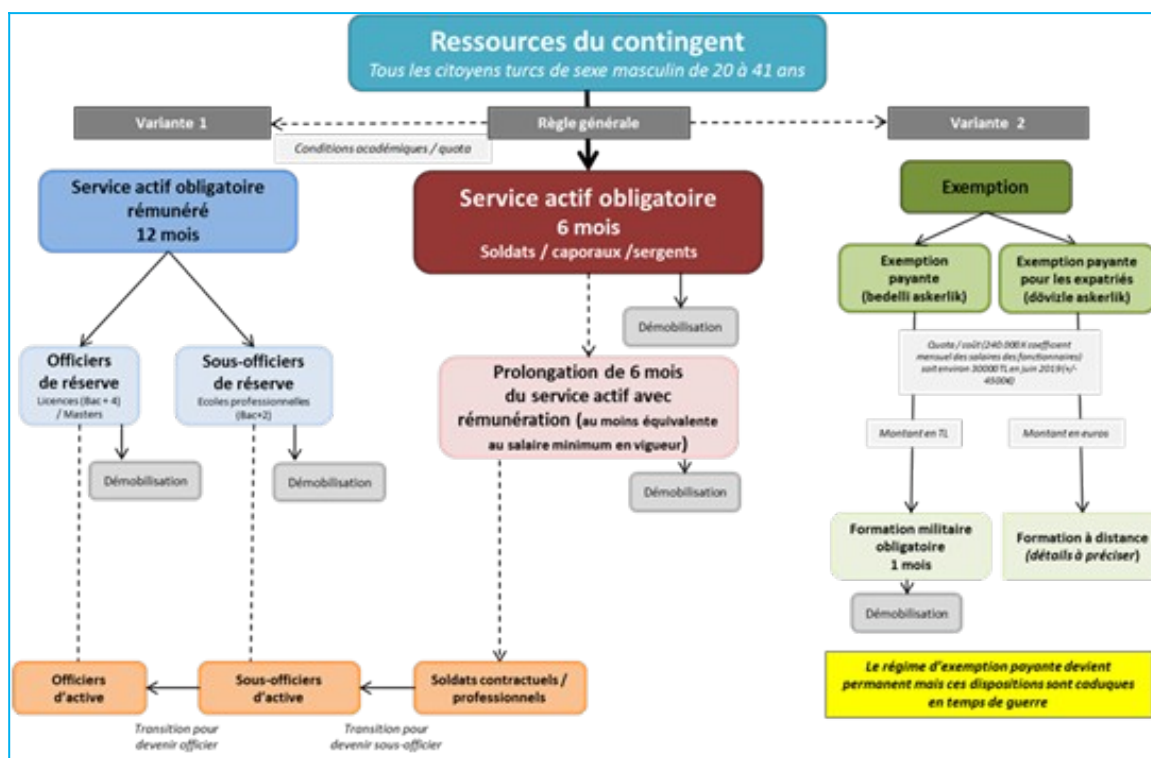
- 12 000 officiers (5%)
- 60 000 sous-officiers (25%)
- 15 000 personnels spécialisés (6%)
- 150 000 personnels contractuels ayant souscrit un contrat d'engagement dans la Jandarma à l'issue du service national - cf organigramme « ressources du contingent » (0,45%)
- 5000 fonctionnaires civils (2%)
- 40 000 appelés du contingent (16,5%) - part en diminution suite à une nouvelle

⁴ A titre de comparaison, les effectifs de la police s'élèvent à 310 000, ceux des garde-côtes à 6200, et ceux des Forces armées à 409 000.

réforme du service national en 2019*.

Elle approche aujourd'hui un niveau de professionnalisation de 85 %. Les femmes représentent environ 3% de l'effectif.

- Réforme du service national de 2019 :



Tous les citoyens turcs âgés entre 20 et 41 ans, sont astreints au service militaire en Turquie. En 2019, une réforme visant à une professionnalisation des Forces armées ainsi qu'à leur équilibre budgétaire, a profondément modifié ses conditions d'exécution. Les principaux changements portent sur la réduction sa durée, celle-ci passant de 12 à 6 mois. d'exemption payante ».

Les gendarmes turcs bénéficiant du statut de contractuel sont en majorité issus des ressources du contingent.

Le recrutement et la formation des officiers et sous-officiers de la Jandarma ont fait l'objet d'importantes réformes après le coup d'Etat manqué de juillet 2016, auquel une part non négligeable de ses effectifs a pris part. « L'ancien système » avait, selon le pouvoir en place, été « gangréné » par le mouvement Gülen . Le 31 juillet 2016, soit deux semaines seulement après la tentative de renversement du régime, « l'académie de la Jandarma et des garde-côtes » était créée par décret publié au journal officiel turc.

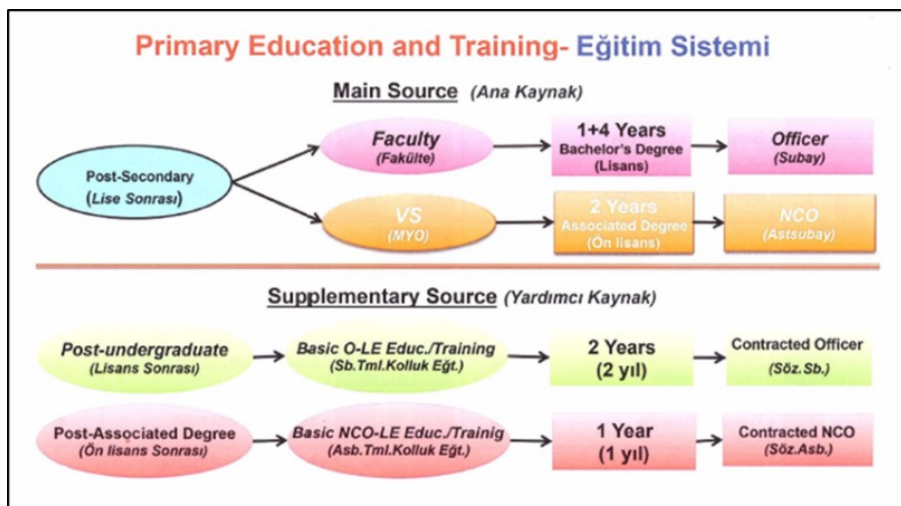
Cette académie dispose d'infrastructures réparties sur 3 sites :

- le campus de Beytepe implanté au sein de la capitale turque - caserne du général de corps d'armée Şehit İsmail Selen, son site principal.



- le « centre de formation pratique et de tir » - caserne du général de brigade Bahtiyar Aydin -, situé dans la ville de Kırşehir/Kaman (à 200 km au sud-est d'Ankara)
- une école de sous-officier dans la ville de Bursa (nord-ouest de la Turquie)
Elle est structurée de la manière suivante :
 - Services administratifs (secrétariat général, bureau des affaires juridiques, ...) ;
 - Institut des sciences de la sécurité (formation à la police technique et scientifique) ;
 - Centre de recherches ;
 - Centre de formation continue. Les thématiques abordées lors des stages spécifiques mis en place sont très variées : contre-terrorisme, intervention sur des engins explosifs (EOD), investigation sur une scène de crime, prévention des crimes commis par les mineurs et les violences faites aux femmes... ;
 - Centre de recrutement ;
- **Faculté (1)** (formation des officiers recrutés sur concours après le baccalauréat et qui, au terme d'une scolarité de 5 ans, obtiennent un diplôme civil de type « Bachelor's degree »⁵ et un diplôme militaire) ;
- **Une école professionnelle (2)** présente sur 2 sites, à Ankara (campus de Beytepe) et à Bursa (formation des sous-officiers recrutés sur concours après le baccalauréat et qui, au terme d'une scolarité de 2 ans, obtiennent un diplôme civil « *pré-licence* » et un diplôme militaire) ;
- **Un centre de formation (3)** présent sur 2 sites, à Ankara (campus de Beytepe) et à Bursa. Le centre situé sur le campus de Beytepe forme les officiers recrutés sur concours, titulaires d'un diplôme civil universitaire (bac +4) et les sous-officiers, recrutés sur concours et titulaires d'un diplôme civil *pré-licence* (bac +2). Le centre de Bursa ne forme que les sous-officiers recrutés dans les conditions évoquées supra. Les officiers suivent une formation de deux ans et les sous-officiers, une formation d'un an. Ces personnels auront, à l'issue de leur scolarité, un statut de « contractuels ».

⁵ Le Bachelor est, dans le système des diplômes anglais, un diplôme de l'enseignement supérieur obtenu en trois à quatre ans.



Principaux équipements

- **Armement** : pistolets P90, Kalachnikov, fusils mitrailleurs LMG-K, mitrailleuses légères HK23E, mitrailleuses polyvalentes PKM, lance-grenades HK 69.
- **Véhicules** : 22 000 véhicules dont 2500 blindés employés essentiellement dans des missions de contre-terrorisme. voitures 4x4 S550 Shorland, BTR-80PB, blindés légers 4x4 Otokar Akrep, blindés 4x4 Otokar Cobra, blindés à roues 4x4 Dragon 300, Vuran, Condor, UR416, Cadillac V150/S. Dans le cadre de son engagement du maintien de l'ordre, la Jandarma dispose de véhicules capables de projeter des jets d'eau puissants en vue de disperser une foule hostile (TOMA).



- **Moyens aériens** :
 - Hélicoptères Sikorsky UH 60 Blackhawk, S-70A28 Blackhawk, S-70A17 Blackhawk, AB215A1, Mi-17IVA, avions B-350 et C-680.



T-129 (ATAK)



S-70 (Sikorsky)



Mi-17



AB-205



B-350 İKU

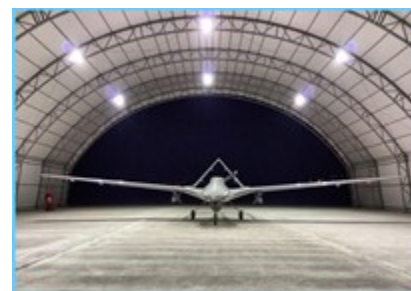


C-680 Uçak



◦ Drones

Ils sont principalement utilisés dans le cadre de la lutte anti-terroriste sur la partie Est du pays notamment dans le cadre de la lutte contre le PKK (31 drones également appelés avions sans pilote du même type que celui apparaissant sur la photo à droite). La Jandarma emploie également des drones miniatures (2500 drones miniatures).



• Dispositif de vidéo-protection

La Jandarma dispose de son propre réseau de caméras de vidéo-protection. D'importants investissements ont été effectués dans ce domaine et le maillage territorial de ce dispositif apparaît très conséquent.

Plusieurs types de caméras sont mises en œuvre dont des caméras de lecture automatisée des plaques d'immatriculation « LAPI ». Ces dernières sont, soit disposées de manière fixe sur les principaux axes de communication (304), soit embarquées sur des véhicules (364). En cas de « hit positif », les informations sont transmises aux patrouilles les proches, et dans les centres opérationnels du Commandement départemental et du Commandement général (Ankara).

La législation turque n'oblige pas la publicité des points de localisation dans l'espace public, des caméras. Les citoyens ne sont pas autorisés à accéder aux images enregistrées, les concernant. Les enregistrements vidéo ne peuvent être conservés plus de 30 jours, à l'exception de ceux réalisés par des caméras à reconnaissance faciale dont la conservation peut être plus longue (durée non précisée). Les données récupérées par les caméras « LAPI » (photos et géolocalisations) sont stockées, quant à elles, sur une période de plusieurs mois (vraisemblablement 1 an minimum).

Les véhicules inscrits dans les bases de données le sont pour de nombreux motifs qui dépassent le cadre du vol ou de la mise sous surveillance par un service d'enquête. A chaque lecture d'une plaque d'immatriculation, plusieurs fichiers interconnectés sont automatiquement consultés (assurances, amendes non acquittées, gages pour les véhicules achetés à crédit ect...)

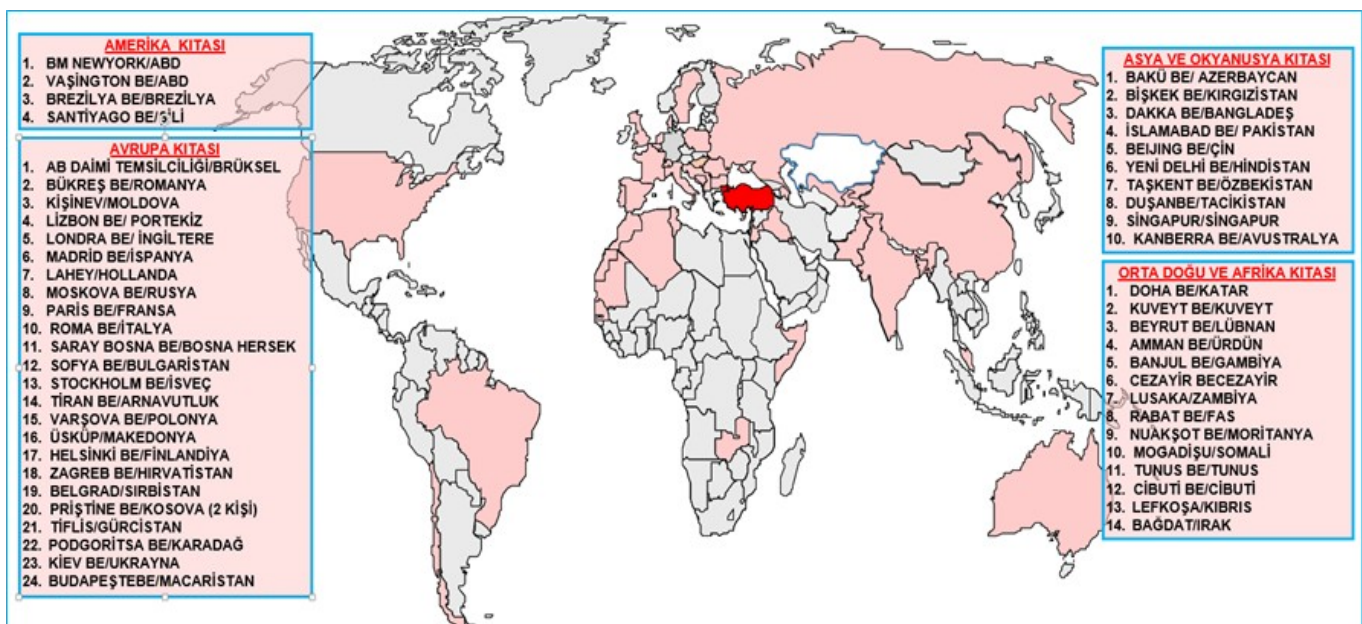
Coopération

La *Jandarma* est très impliquée dans le réseau international. Elle est présente à l'étranger dans 60 pays et avec un effectif déployé de 2850 personnels (environ 1700 soit 59 %, sur le territoire syrien). Les personnels sont principalement engagés dans des missions d'opérations extérieures, des actions de formation ou de conseil, ou encore détachés dans des ambassades pour en assurer la sécurité ou exercer les fonctions d'attaché de sécurité intérieure.

- *Activités de formation ou de conseil*
 - *A l'étranger.* La *Jandarma* procède à des activités de formation et de conseil, essentiellement en Somalie et en Azerbaïdjan.
 - *Sur le territoire turc.* Depuis 1984, 2500 personnels étrangers originaires de 26 pays différents sont venus se former dans les infrastructures de la *Jandarma*.

- *Missions d'opérations extérieures*

La *Jandarma* est engagée aux côtés des Forces armées turques sur de nombreux théâtres d'opérations extérieures (Syrie, Lybie, Afghanistan). Les personnels engagés sur ces missions d'opérations extérieures appartiennent essentiellement aux unités de gendarmerie mobile (gardes-frontières et commandos). L'effectif de la *Jandarma* engagé en Syrie s'élèverait à environ 1700 personnels.



- *Missions de liaison à l'étranger*

53 personnels de la *Jandarma* exercent les fonctions d'attaché de sécurité intérieure ou celles d'adjoint. La liste des pays concernés par la présence d'ASI et ASIA figure dans le tableau ci-dessous.

120 personnels de la *Jandarma* travaillent, en outre, à la sécurité des missions diplomatiques à l'étranger.

- *Adhésion à la FIEP et à la FGE*

La *Jandarma* est devenue membre de l'association internationale des Forces de gendarmerie et de police à statut militaire (FIEP) en 1998, et membre observateur de la Force de

gendarmerie européenne (FGE), en 2010. Elle a exercé la présidence de la FIEP à trois reprises (2000-2001, 2007-2008 et 2017-2018).

- *Animation du groupe de gendarmeries de langues turcites*

Le 25 janvier 2013, à l'initiative de la Turquie, une organisation des Forces de sécurité à statut militaire d'Eurasie, était créée et appelée TAKM – nom composé à partir des initiales des pays qui, à l'époque, en faisaient partie, à savoir Turquie-Azerbaïdjan-Kirghizistan-Mongolie.

7 ans plus tard, cette organisation n'est toujours pas active. Cette absence d'activation serait due, selon la Jandarma, à des problèmes de conformité avec la législation interne de certains pays qui avaient décidé d'y adhérer.

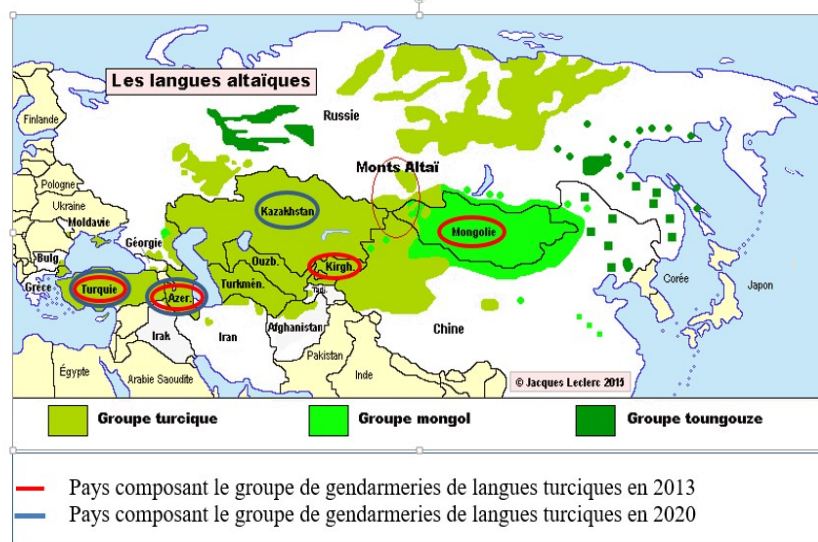
Aujourd'hui, elle ne concerne plus que trois membres : Turquie-Azerbaïdjan-Kazakhstan.

Le Kirghizistan et la Mongolie en sont partis en 2014. Le départ du Kirghizistan serait lié à la limitation de l'intervention de la gendarmerie dans le domaine de la sécurité intérieure, celui de la Mongolie, à une perte du statut militaire de cette institution.

Le Kazakhstan a, quant à lui, intégré ce groupe en 2015.

La création de TAKM s'inscrivait, à l'évidence, dans un objectif plus global de la Turquie de rayonnement, et d'affirmation de sa puissance régionale. La Turquie, en effet, souhaite s'afficher comme un protecteur des minorités turcophones, et concurrencer l'influence grandissante arabe Golfe persique, de l'Iran et de la Russie, au Moyen-Orient et en Asie centrale.

La carte ci-dessous montre l'évolution de la composition de TAKM entre 2013 et 2020.



Les travaux sur la création de ce groupe TAKM ont commencé en 2009, année au cours de laquelle le conseil turcique¹ a également été créé.

© Les iconographies ont été fournies par la Jandarma ou récupérées sur son site internet (à l'exception de l'infographie sur les ressources de contingent fournie par la mission diplomatique de Défense et la carte sur les gendarmeries de langues turcites réalisée par le SSI à partir d'un fond récupéré en source ouverte).